



Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, Chaumont bénéficie d'un **cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roulot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, labellisée **ville où il fait bon vivre**.

Forte de plus de **450 associations**, la Ville de Chaumont bénéficie d'un tissu associatif fort, avec de nombreux projets mis en place chaque année. La ville de Chaumont, en complément des subventions versées aux associations, organise le **forum des associations**, et met à disposition la maison des associations, **lieu de vie du tissu associatif chaumontais** exceptionnel avec ses 450 structures d'ordre culturel, social ou sportif. Avec ce site commun, l'accès à cette diversité est ainsi simplifié pour tous.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque les silos, le théâtre « le Nouveau Relax », le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Adjoint à la direction du Pôle Culture, Sport et Vie Associative (H/F) Directeur des pratiques associatives et évènementielles Ville de Chaumont

(Catégorie A/A+ – Filière administrative ou culturelle)

Lieu d'affectation : Chaumont – Maison des Associations (MDA)

Au sein de la **Direction des pratiques associatives et évènementielles de la Ville de Chaumont** et, **sous l'autorité directe de la Directrice du Pôle Culture, Sport, Vie associative**, vous aurez pour principales missions la conception et la mise en œuvre de la politique publique associative et évènementielle, la direction de la Maison des Associations et le management des agents sous votre responsabilité. Vous aurez également pour mission d'assurer la fonction de coordonnateur des différents acteurs du monde associatif,

Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Fédérer les pratiques associatives et évènementielles

- élaborer et coordonner une dynamique de travail avec les associations, afin de pouvoir construire des projets collectifs, au profit de l'attractivité territoriale,
- créer une synergie autour des évènements importants de la collectivité (Terres de jeux, saisons culturelles, Noël, fêtes des associations,...),
- coordonner les différents acteurs du réseau associatif, et notamment concernant la programmation des différents évènements portés par le tissu associatif,
- coorganiser le forum des associations, avec l'Office Municipal des Sports.

Développer la Maison des Associations comme un lieu de vie :

- réaliser un état des lieux de l'usage actuel de la Maison des Associations (MDA), et être force de propositions afin de faire de la MDA un lieu de vie au sein du Quartier Prioritaire de la Ville,
- favoriser des projets inter-associatifs afin d'optimiser la politique d'accompagnement de la collectivité,
- animer le Conseil de la Vie Associative Locale en collaboration avec les Elus Référents et les services concernés,
- concevoir et animer avec la commission thématique du Conseil de la Vie Associative Locale la table ronde annuelle d'Automne, ainsi que les petits déjeuners associatifs,
- créer et animer le comité de vie de la MDA,
- développer des projets de vie associative au sein de l'établissement et favoriser des évènements récurrents permettant les échanges entre associations et la montée en compétences des intervenants,
- favoriser une gestion dématérialisée des procédures au sein de l'établissement (réservation en ligne / documents dématérialisés).

Management d'équipe :

- manager les agents, et direction (direction des sports) placés sous sa responsabilité, par délégation de la directrice de pôle,
- répartir, planifier, suivre et contrôler les activités de la MDA et plus particulièrement du guichet unique d'accueil,
- veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus,
- superviser le pôle administratif et la Direction des sports pour permettre la mise en œuvre d'une politique évènementielle et associative unique,
- adapter son management aux situations et aux conflits.

Superviser la gestion des locaux :

- recenser les salles disponibles à la location et faire réaliser les fiches techniques correspondantes, et favoriser la réservation via le processus dématérialisé mis en place,
- élaborer et actualiser les conventions de mise à disposition des locaux, et veiller à un usage raisonné des fluides sur chacun des sites,
- être force de propositions sur le document unique avec un accompagnement transversal favorisant de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des directions dans l'objectif de simplifier les procédures,
- mener des études d'utilisation et d'optimisation des différents sites et équipements (définir des destinations privilégiées pour chaque site, configurations de salles...),
- renforcer la politique de communication en concertation étroite avec la Direction de la Communication de la Ville de Chaumont et le Pôle Communication de la Direction des Politiques Culturelles.

Assurer les missions de Responsable Unique de Sécurité (RUS) :

- prendre toutes les mesures de prévention et de sauvegarde en matière de sécurité,
- s'assurer que les installations ou les équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec la réglementation en vigueur,
- assister aux commissions de sécurité, tenir et mettre à jour le registre de sécurité et prendre les mesures nécessaires pour protéger la sécurité des agents en mettant en œuvre les moyens nécessaires en matière d'évacuation du personnel.

Assurer l'intérim de la Directrice de pôle

Profil :

Diplômé(e) d'une formation supérieure (BAC+3) dans le domaine culturel ou des politiques publiques, vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales, du monde associatif et plus particulièrement d'une Maison des Associations.

Vous avez une expérience confirmée en gestion d'établissement, en conduite de projets multi-partenariaux ainsi qu'en management.

Disponible et autonome, vous avez le sens des responsabilités ainsi que des qualités relationnelles et rédactionnelles avérées.

Une expérience sur un poste similaire ainsi qu'une connaissance du milieu associatif local sont souhaitées.

Maîtrise de l'outil informatique et permis B indispensables (véhicule de service mutualisé).

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Horaires du lundi au vendredi selon règlement du temps de travail en vigueur dans la collectivité.

Disponibilités horaires à prévoir en fonction des évènements (le soir et le samedi – permanence par roulement le samedi matin (1 samedi sur 5 environ)).

Astreintes de direction.

Rémunération mensuelle minimum 1944 euros bruts.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, ...

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 1^{er} mars 2024**, à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à ycaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Madame FERREIRA Nathalie, Directrice du Pôle Culture, Sport et Vie Associative au 07.50.68.58.26 ou par mail à nferreira@ville-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.